



Les avantages professionnels du bilinguisme

ENQUÊTE AUPRÈS DE SUPERVISEURS

Malgré l'appui soutenu du public pour la dualité linguistique et l'enseignement en langue seconde, la forte croissance des inscriptions enregistrée au cours des dernières décennies ne s'est pas maintenue. Les inscriptions aux cours de base de français ont diminué dans la plupart des provinces et territoires, et les inscriptions aux programmes d'immersion française ont très peu augmenté.

Dans un document présenté au symposium sur les langues officielles intitulé *Vision et défis pour le 21e siècle*, organisé par le Commissariat aux langues officielles en 2004, M. Jack Jedwab a fait remarquer que: « Lorsqu'il s'agit d'apprendre une langue, l'écart semble s'accroître entre les attitudes et le comportement...Beaucoup de gens acceptent l'idée de l'expansion du bilinguisme, mais dans la pratique, ils ne sont pas prêts à investir le temps et les ressources nécessaires. » [traduction]

Pour CPF, les parents, les élèves et les enseignants convaincus que la connaissance des deux langues officielles offre d'importants avantages sur le plan scolaire et de l'emploi sont particulièrement susceptibles de considérer l'achèvement d'un programme d'immersion française de niveau secondaire comme un atout et de concrétiser leur appui pour la dualité linguistique. Les intervenants de l'ensemble du pays ont demandé que des initiatives soient prises pour faire connaître aux élèves et à leurs parents les avantages du bilinguisme sur le plan de l'emploi. Malheureusement, l'information probante sur ces avantages faisant défaut, les intervenants ont de la difficulté à promouvoir l'enseignement du français langue seconde et doivent se contenter d'affirmer que les possibilités d'emploi bilingue ne se limitent pas à la fonction publique fédérale.

Pour connaître davantage la nature du marché du travail canadien à l'extérieur du Québec et de la fonction publique fédérale pour les personnes capables de communiquer en français et en anglais, CPF a confié à Ipsos Reid le mandat de mener, auprès de quelques employeurs canadiens, une enquête sur les postes bilingues qui existent au sein de certaines professions du secteur des services (tertiaire), qui est en pleine expansion.

ENQUÊTE AUPRÈS DES SUPERVISEURS D'EMPLOYÉS BILINGUES – FAITS SAILLANTS

Méthodologie

Ipsos Reid a mené une enquête en ligne auprès d'un échantillon de 476 superviseurs d'employés bilingues qui habitent à l'extérieur du Québec et qui ne font pas partie de la fonction publique fédérale. L'enquête a eu lieu du 7 au 15 juillet 2008.

L'échantillon recueilli pour les besoins de l'enquête n'étant pas aléatoire, les résultats de l'enquête fournissent une information partielle, et non complète, sur la demande pour des travailleurs bilingues au Canada. En d'autres mots, les résultats de l'enquête font entrevoir à quoi peut ressembler le marché du travail bilingue, mais le sujet requiert des recherches approfondies.

Profil des employés bilingues

Environ un employé sur cinq des quelque 17 400 supervisés par les répondants est bilingue. Le bilinguisme est une condition d'emploi pour environ un de ces employés bilingues sur trois. La représentation des employés bilingues est égale dans les postes de débutant et ceux de niveau intermédiaire, soit 40 % et 39 % respectivement ; par ailleurs, 21 % des employés bilingues occupent des postes de niveau supérieur qui exigent beaucoup d'expérience ou de formation préalable dans l'industrie.

Il est intéressant de confronter ces résultats à la croyance populaire selon laquelle les possibilités d'emploi bilingue se limitent aux postes de débutant dans le secteur de la vente au détail ; il est aussi intéressant de les comparer avec les résultats d'une enquête menée auprès des employeurs du secteur privé dans la région de Toronto, selon laquelle la plupart des emplois disponibles sont des postes de débutant pour des diplômés en immersion ayant fait des études postsecondaires, et qui conclut que le bilinguisme revêt moins d'importance à mesure qu'une personne s'élève dans la hiérarchie d'une entreprise (Hart, Lapkin et Swain, 1998).



Le niveau de scolarité des employés bilingues confirme les résultats de l'enquête selon lesquels les employés bilingues sont également représentés dans les postes de débutant et ceux de niveau intermédiaire. De plus, 64 % des employés bilingues supervisés par les répondants ont fait des études postsecondaires dans un collège communautaire (26 %) ou une université (30 %).

L'étude constate que 42 % des répondants ont été incapables de spécifier un niveau requis de connaissance du français. Ce résultat, qui n'a rien d'étonnant, montre que, tout comme les établissements d'enseignement postsecondaire et les ministères de l'Éducation, les entreprises canadiennes ne disposent d'aucune mesure uniforme de la compétence linguistique.

Le bilinguisme importe aux employeurs

Près de la moitié des répondants qui prennent part aux décisions sur le recrutement (49 %) considèrent que le bilinguisme est un facteur de décision très important (15 %) ou assez important (34 %). En outre, 81 % des répondants considèrent que les employés bilingues constituent un précieux atout pour l'entreprise. Selon 71 %, même une connaissance élémentaire du français est avantageuse. D'ailleurs, plus de la moitié concèdent que les employés bilingues rendent leur entreprise plus compétitive. Selon plus de deux répondants sur cinq (43 %), leur entreprise encourage les employés qui veulent apprendre le français. De fait, 21 % offrent une aide financière, 14 % un congé, et 5 % des cours de français en milieu de travail.

Regard vers l'avenir

Les résultats de l'enquête montrent une augmentation de la demande d'employés bilingues à l'extérieur du Québec et de la fonction publique fédérale. En effet, un répondant sur cinq prévoit une hausse de cette demande et s'attend à embaucher un nombre médian de cinq nouveaux employés au cours des trois prochaines années. Près de la moitié des répondants (46 %) concèdent qu'il est difficile de trouver des employés bilingues. On peut donc conclure qu'il faut multiplier les possibilités d'apprentissage du français langue seconde au niveau postsecondaire et y faire participer un plus grand nombre d'étudiants.

Les superviseurs prévoient que 54 % des nouvelles recrues bilingues occuperont un poste de débutant, 34 % un poste de niveau intermédiaire, et 12 % un poste de niveau supérieur. Il est logique que la plus grande proportion des postes soient offerts aux débutants étant donné que l'expansion des entreprises repose généralement en grande partie sur ces postes. L'augmentation prévue de 35 % des postes de niveau intermédiaire (ce qui est inférieur à la proportion actuelle) montre que l'avancement des employés bilingues se fait souvent à l'interne. Les nouveaux employés bilingues sont le plus souvent recrutés dans les secteurs des ventes et des services (38 %), des sciences naturelles et appliquées (18 %) et des affaires, des finances et de l'administration (13 %). La proportion de nouvelles recrues dans le secteur des sciences naturelles et appliquées est supérieure à celle des personnes qui occupent déjà un emploi dans ce secteur (18 % comparativement à 12 %).

CONCLUSION

Nous sommes persuadés que l'information concrète et probante qu'offre cette enquête sur le marché du travail bilingue permettra de promouvoir les avantages de la connaissance des deux langues officielles et incitera le gouvernement du Canada et le monde des affaires à financer de plus amples recherches sur la demande d'employés bilingues.



RÉFÉRENCES

Canadian Parents for French. 2008. Analyse des inscriptions. Ottawa : <http://www.cpf.ca/fra/ressources-rapportsinscriptions.html>.

Canadian Parents for French. 2004. CPF Provincial and National French-Second- Language Stakeholder Consultations Pan-Canadian Report. Ottawa : <http://www.cpf.ca/eng/pdf/resources/reports/stakeholder/Pan-Canadian%20Summary%20Final.pdf>. (Rapport disponible en anglais seulement)

Gouvernement du Canada. 2003. Le prochain acte: un nouvel élan pour la dualité linguistique canadienne. Le plan d'action pour les langues officielles. Ottawa : http://www.cpfnb.com/articles/ActionPlan_f.pdf.

Gouvernement du Canada. 2008. Consultations du gouvernement du Canada sur la dualité linguistique et les langues officielles. Document de travail. http://www.pch.gc.ca/pc-ch/consultations/lo-ol_2008/lord/index_f.cfm.

Hart, D., S. Lapkin, M. Swain. 1998. "Characteristics of the Bilingual Private Sector Job Market with Special Reference to French Immersion Graduates: Exploratory Studies," *French Second-language Education in Canada: Empirical Studies*, S. Lapkin (Ed). Toronto: University of Toronto Press. (Rapport disponible en anglais seulement)

Ipsos Reid. 2008. Enquête auprès de superviseurs d'employés bilingues. Ottawa. Enquête menée à la demande de Canadian Parents for French. Les résultats de l'enquête sont affichés sur le site Web de Canadian Parents for French à www.cpf.ca.

Jedwab, J. 2004. *Valorisation et validation du bilinguisme au Canada*. Ottawa : Commissariat aux langues officielles. http://www.oclo.gc.ca/html/jedwab_biling_f.php.

Rehorick, S. 2004. "Plan 2013: Strategies for a National Approach in Second Language Education." Fredericton: University of New Brunswick *Perspectives*. <http://www.unb.ca/perspectives/view.php?id=233> (Rapport disponible en anglais seulement)